



Assemblée générale

Distr. générale
28 octobre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 46 de l'ordre du jour

Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique

Lettre datée du 25 octobre 1999, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président du Conseil économique et social

Comme vous le savez, à sa session de fond de 1999, le Conseil économique et social a orienté le débat consacré aux questions de coordination sur le développement de l'Afrique et il a adopté un ensemble de conclusions concertées intitulé «Développement de l'Afrique : application et suivi coordonné des initiatives sur le développement de l'Afrique par les organismes des Nations Unies».

Dans sa décision 1999/270, le Conseil a recommandé que les conclusions concertées et la discussion tenue sur ce point lors du débat consacré aux questions de coordination fassent partie intégrante des rapports et des questions qu'examinera le Groupe de travail à composition non limitée que l'Assemblée générale devait créer à sa cinquante-quatrième session, comme suite à sa résolution 53/92 du 7 décembre 1998.

J'ai donc le plaisir d'appeler votre attention sur les conclusions concertées du Conseil, contenues dans le document A/54/3 (p. 34). Je suis sûr que le travail accompli par le Conseil contribuera à renforcer encore l'appui apporté à l'Afrique par les organismes des Nations Unies et incitera ceux-ci à mieux coordonner la suite qu'ils donneront aux recommandations détaillées formulées par le Secrétaire général dans son rapport, complétant ainsi l'action menée dans ce domaine par l'Assemblée générale.

(Signé) F. Paolo **Fulci**